

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL, TENUE LE LUNDI 21 FÉVRIER 2011, AU 5801, BOULEVARD CAVENDISH, À CÔTE SAINT-LUC, À 20 H

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Le Maire Anthony Housefather, B.D.C., L.L.B, M.B.A. qui présidait
La conseillère Dida Berku, B.D.C.
Le conseiller Mitchell Brownstein, B. Comm., B.D.C., L.L.B.
Le conseiller Mike Cohen, B.A.
Le conseiller Steven Erdelyi, B.Sc., B.Ed.
Le conseiller Sam Goldbloom, B.A.
La conseillère Ruth Kovac, B.A.
Le conseiller Allan J. Levine, B.Sc., M.A., DPLI
Le conseiller Glenn J. Nashen

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS :

M. Jonathan Shecter, Greffier, agissant à titre de secrétaire de réunion

PÉRIODE DE QUESTIONS

Comme aucun résidant n'était présent, il n'y a pas eu de questions.

110234

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 2365 À ÊTRE INTITULÉ : «RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE QUOTE-PART POUR VERSER AU PROMOTTEUR POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES REQUIS POUR LE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER SUR LES TERRAINS FORMANT LE CENTRE COMMERCIAL CAVENDISH ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT À CETTE FIN AU MONTANT DE 1,450,366\$»

La Conseillère Dida Berku a donné avis de motion que le règlement 2365 à être intitulé : «Règlement décrétant une quote-part pour verser au promoteur pour la réalisation des travaux d'infrastructures municipales requis pour le développement immobilier sur les terrains formant le centre commercial Cavendish et décrétant un emprunt à cette fin au montant de 1,450,366\$» sera présenté à une réunion subséquente pour adoption.

110235

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2366 À ÊTRE INTITULÉ «RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE QUOTE-PART POUR VERSER AU PROMOTTEUR POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES REQUIS POUR LE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER SUR LES TERRAINS FORMANT LE CENTRE COMMERCIAL CAVENDISH ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT À CETTE FIN AU MONTANT DE 1,608,774\$»

La Conseillère Dida Berku a donné avis de motion que le règlement 2366 à être intitulé : «Règlement décrétant une quote-part pour verser au promoteur pour la réalisation des travaux d'infrastructures municipales requis pour le développement

immobilier sur les terrains formant le centre commercial Cavendish et décrétant un emprunt à cette fin au montant de 1,608,774\$» sera présenté à une réunion subséquente pour adoption.

110236

APPROBATION DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il fut

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE RUTH KOVAC
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SAM GOLDBLOOM

ET RÉSOLU :

« QUE le conseil autorise que le Maire déclare la séance ajournée. »
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**À 20h10, LE MAIRE HOUSEFATHER A DÉCLARÉ QUE LA SÉANCE ÉTAIT
AJOURNÉE.**

ANTHONY HOUSEFATHER
MAIRE

JONATHAN SHECTER
GREFFIER